Département Cadre de Vie
Service Urbanisme

ANNEXE 25

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur et Madame Gëzim & Vlora SADIKU & MEHMETI demeurant Avenue Franklin Roosevelt 7 à 4500 HUY.

Le terrain concerné est situé Rue du Roc à 4500 Huy et cadastré division 2, section A n°905L.

Le projet consiste en : la construction d'une habitation pour deux logements et démolition d'un hangar., et sera soumis à annonce de projet en application des articles suivants :
« Article R.IV.40-2. § 1er. 2° du CoDT visant " la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions" ».

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8 h à 12 h 30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, rue des Frères Mineurs à Huy. **La prise préalable d'un rendez-vous est nécessaire.**
Des explications sur le projet peuvent également être obtenues auprès du même service : téléphone 085/21.78.21 – mail : urbanisme@huy.be .

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal du **01/10/2026 au 15/10/2026 :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Huy, Grand'Place 1 à 4500 Huy,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@huy.be,
- remises au Bureau de l'Urbanisme, rue des Frères Mineurs à Huy.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Le courrier postal ou électronique portera la mention suivante : Annonce de projet n° 11.851

Pour le Collège, la personne déléguée

Le Chef du Service Urbanisme

Rafael LECOMTE